



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le directeur général et greffier-trésorier de cette Ville :

QUE le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, accompagné du rapport de l'auditeur indépendant pour ce même exercice, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 juin 2023, débutant à 19 h, à la salle du Conseil située à l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ;

QUE cette séance ordinaire sera tenue en public et diffusée sur le site Internet de la Ville dès le lendemain.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
Ce 18^e jour de mai 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Delisle, gma